

Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

- établie selon la méthodologie et la démarche de l'UICN -



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

Liste rouge élaborée par



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
FRANCHE COMTÉ

Maison de l'environnement de
Franche-Comté
7 rue Voirin 25 000 Besançon
☎ : 03.81.50.43.10
@: franche-comte@lpo.fr

avec le soutien financier de



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Analyse et rédaction du document : Léa CHALVIN, Isabelle GIROUD et Jean-Philippe PAUL

Comité d'évaluation : Noémie CASTAING (GTV), Michael COEURDASSIER (CSRPN et Université de Franche-Comté), Jean-Yves CRETIN (CSRPN), Alexandra DEPRAZ (GTJ), Isabelle GIROUD (LPO Franche-Comté), Marc GIROUD (LPO Franche-Comté), Samuel MAAS (LPO Franche-Comté) et Jean-Philippe PAUL (LPO Franche-Comté et membre Groupe Aigle royal)

Experts et partenaires sollicités : Vincent BÉNARD (et le réseau avifaune de l'ONF), Laurent BESCHET, Christian BRAUN, Delphine CHENESSEAU (ONCFS), Antoine DERVAUX (DREAL Franche-Comté), Fédération régionale de la Chasse, Michel GAUTHIER-CLERC, Groupe Obsnatu la base, Frédéric JIGUET (MNHN), Julien LANGLADE, Didier LECORNU, François LOUITON, Dominique MICHELAT, René-Jean MONNERET (Groupe Pèlerin), Marc MONTADERT, Gilles MOYNE (Centre Athenas), ONCFS départemental, Renaud SCHEIFLER (Université de Franche-Comté) et Jean-Philippe SIBLET (MNHN)

Avec l'appui de l'UICN France : Aurore CAVROIS, Hélène COLAS et Lucie DUFAY

Remerciements particuliers à la LPO Côte d'Or pour avoir généreusement mis à disposition son modèle de mise en page

Avis favorable émis par l'UICN le 3 juillet 2017

Avis favorable émis par le Conseil Scientifique
Régional du Patrimoine Naturel le 6 octobre 2017



Citation du document à utiliser : GIROUD I., PAUL J.-P., CHALVIN L., MAAS S., GIROUD M., COEURDASSIER M., CRETIN J.-Y., MICHELAT D., LOUITON F. (2017). Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté. LPO Franche-Comté, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, 24 p.

Photographies de première et de quatrième de couverture : Pie-grièche grise © Claude NARDIN, Milan royal © Alain SOLVICHE, Grand tétaras © Claude NARDIN, Chevalier guignette © Roger SOUDAGNE, Gorgebleue à miroir © Jérôme CURIE, Cigogne noire © Jean-Philippe PAUL.

Introduction

Les listes rouges des espèces menacées constituent un outil précieux permettant de hiérarchiser les taxons selon leur risque de disparition à une échelle géographique donnée. Ils font par là-même office d'indicateurs de référence de l'état de santé de la biodiversité. Véritables aides à l'expertise et à l'évaluation pour les administrations et les gestionnaires d'espaces naturels, les listes rouges permettent de communiquer sur l'état de la biodiversité, ainsi que d'établir des priorités de conservation pour, à termes, orienter les actions à mener sur le territoire.

Neuf ans après la publication d'une première liste rouge des vertébrés de Franche-Comté (Paul, 2008), la LPO Franche-Comté, en partenariat avec plusieurs structures locales, propose une nouvelle liste rouge des oiseaux nicheurs suivant la méthode et la démarche reconnue de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Contrairement à la précédente version, cette nouvelle Liste rouge s'appuie sur des connaissances disponibles significativement plus importantes, sur de nouvelles publications fondamentales, et avant tout sur l'édition du Guide pratique pour la réalisation des Listes rouges régionales des espèces menacées (UICN, 2011). La méthode UICN présentée dans ce document a pour vocation de fournir un cadre explicite et objectif de classification des espèces se reproduisant en milieu naturel selon leur risque d'extinction. Cette méthodologie est issue d'un vaste processus de concertation et de validation, et garantit d'une part une évaluation fiable du risque de disparition des espèces, et d'autre part la cohérence des résultats entre les différentes Listes rouges.

La présente liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté dresse un bilan du degré de menaces pesant sur les oiseaux à l'échelle du territoire. Elle est issue d'un premier travail réalisé en 2012 puis réactualisé entre 2015 et 2017. Les critères UICN ont été appliqués ici à 202 espèces nicheuses ou anciennement nicheuses sur les 427 déjà observées en Franche-Comté au début du projet (fin 2017, le nombre d'espèce observées sur le territoire était de 430).



© Claude NARDIN

Le héron pourpré fait partie des espèces nicheuses franc-comtoises menacées (CR)

Méthodologie

Identification des espèces soumises au processus d'évaluation

La Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté a été établie selon la méthode préconisée par l'UICN. L'identification des espèces soumises au processus d'évaluation est l'une des premières étapes entrant dans l'élaboration d'une liste rouge « régionale ».

Au vu des connaissances franc-comtoises sur l'avifaune, le périmètre d'évaluation a été restreint aux 202 oiseaux qui ont niché à l'état sauvage depuis 1865 (Ogérien, 1865). Certaines espèces n'ont pas été confrontées aux critères de la liste rouge et ont été classées dans la catégorie NA « Non applicable » (Figure 1) (inspiré de Keller et al., 2010). Il s'agit des espèces :

- NAa : introduites après 1865 (référence bibliographique la plus ancienne en Franche-Comté) ;
- NAb : erratiques. Au sein de cette catégorie, nous avons différencié les nicheuses occasionnelles dont la fréquence de reproduction n'a pas dépassé trois années sur dix (NAb1) des espèces d'apparition récente (moins de dix ans) ou dont la reproduction n'est pas totalement avérée (NAb2).

■ Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

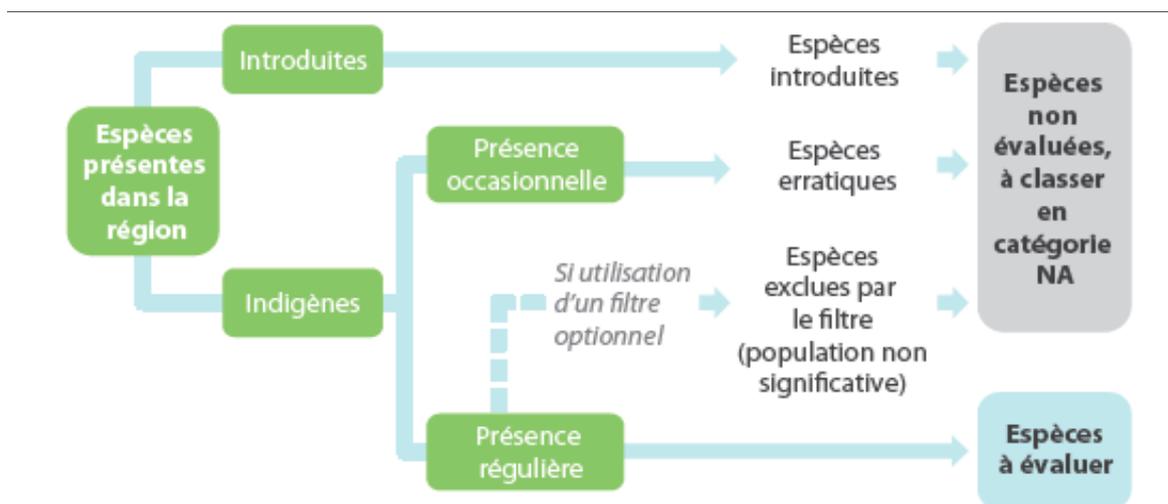


Figure 1 : Identification des espèces non soumises au processus d'évaluation et classées dans la catégorie Non applicable (NA).

Synthèse des données et pré-évaluation

Selon la méthode UICN et pour l'ensemble des espèces nicheuses, un recueil des données franc-comtoises a été réalisé sur une période de dix ans ou pour un pas de temps de trois générations pour les espèces à longévité importante (max. : 39 ans). Ces données sont le résultat de l'analyse de nombreuses enquêtes ainsi que les tendances issues du protocole de suivi temporel des oiseaux communs (STOC).

La pré-évaluation a ensuite été réalisée selon 2 étapes : l'évaluation initiale et l'étape d'ajustement.

Evaluation initiale

Chaque espèce ou sous-espèce peut être classée dans l'une des huit catégories de la liste rouge en fonction de son risque de disparition de Franche-Comté. Ce classement préliminaire se base sur des facteurs quantitatifs tels que la taille de la population, le taux de déclin, la superficie de l'aire de répartition ou sa fragmentation (Figure 2 et annexe). Il suffit qu'une espèce remplisse au moins un des critères A à E pour être classée dans l'une des trois catégories d'espèces menacées : En danger critique (CR), En danger (EN) ou Vulnérable (VU) (Figure 3). De cette manière, si un critère ne peut pas être renseigné pour un taxon, l'évaluation peut toujours se baser sur les autres critères disponibles, rendant ainsi la méthode applicable à n'importe quel groupe taxonomique.

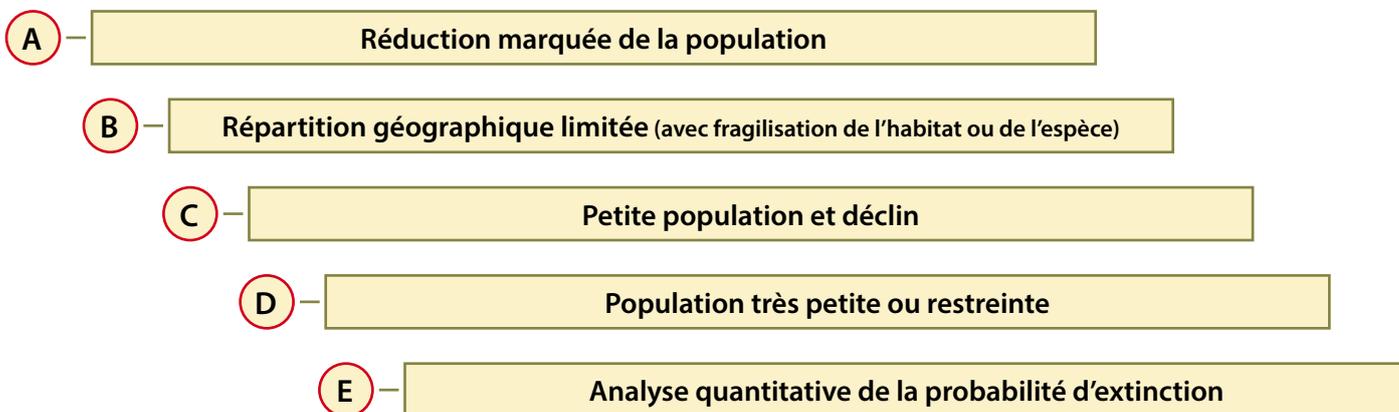


Figure 2 : Les cinq critères sur lesquels se basent les listes rouges de l'UICN.

Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

RE **Disparue au niveau régional** (Regionally Extinct) : Espèce disparue de Franche-Comté dans la période récente*

CR **En danger critique** (Critically Endangered) : risque très élevé

EN **En danger** (Endangered) : risque élevé

VU **Vulnérable** (Vulnerable) : risque relativement élevé

NT **Quasi menacée** (Near Threatened) : espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises

LC **Préoccupation mineure** (Least Concerned) : espèce pour laquelle le risque de disparition en Franche-Comté demeure faible

DD **Données insuffisantes** (Data Deficient) : espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes

NA **Non applicable** (Not Applicable) : espèce non soumise à évaluation car (a) introduite après 1865**, (b1) nicheuse occasionnelle dont la fréquence de reproduction n'a pas dépassé trois années sur dix ou (b2) espèce d'apparition récente (moins de dix ans) ou dont la reproduction n'est pas avérée

Espèces
menacées
de
disparition
de la
région

* La période « récente » a été déterminée comme la durée de 3 générations ou 10 ans minimum

** Référence bibliographique la plus ancienne de Franche-Comté (Ogérien, 1865)

Figure 3 : Catégories UICN déterminant le niveau de menaces pesant sur les espèces.

Quelques précisions méthodologiques :

- Selon l'UICN, la période de 1 500 à nos jours est retenue comme pas de temps de référence pour la détermination des espèces disparues ou introduites. En région, la plus ancienne référence historique connue date de 1865 (Frère Ogérien, 1865) ;
- Ont été considérées comme occasionnelles toutes les espèces faisant l'objet de 1 à 3 années de reproduction sur un pas de temps de 10 ans ;
- Le principe de précaution a été retenu pour l'évaluation des espèces ;
- Pour le critère A2 et au vu de l'échantillonnage STOC franc-comtois, les tendances sur 10 ans ont été mises en perspective avec les tendances depuis 2002 ;
- Pour le critère D de la taille de la population, l'effectif minimum estimé a été retenu pour l'appréciation du nombre d'individus matures ;
- La référence taxonomique utilisée est celle conseillée par l'UICN. Il s'agit de la « BirdLife Taxonomic Checklist v9.0 » (2016).

Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

Ajustement régional

Pour chaque espèce évaluée, la catégorie obtenue lors de l'évaluation préliminaire a ensuite été ajustée, lorsque cela était nécessaire, selon l'influence éventuelle des populations limitrophes sur le risque réel de disparition de l'espèce (Figure 4). En effet, les populations des régions voisines peuvent, par le biais des migrations ou des dispersions d'individus, venir renforcer naturellement la population franc-comtoise d'une espèce donnée, conduisant alors à déclasser l'espèce si cet apport est significatif et stable. À l'inverse, la population régionale peut être considérée comme un « puits » si sa survie à long terme sur le territoire dépend d'un apport permanent de propagules* extérieures venant compenser des paramètres démographiques défavorables. Dans le cas où cet apport risquerait de diminuer, l'espèce peut ainsi se voir reclasser dans une catégorie supérieure à celle du classement initial.

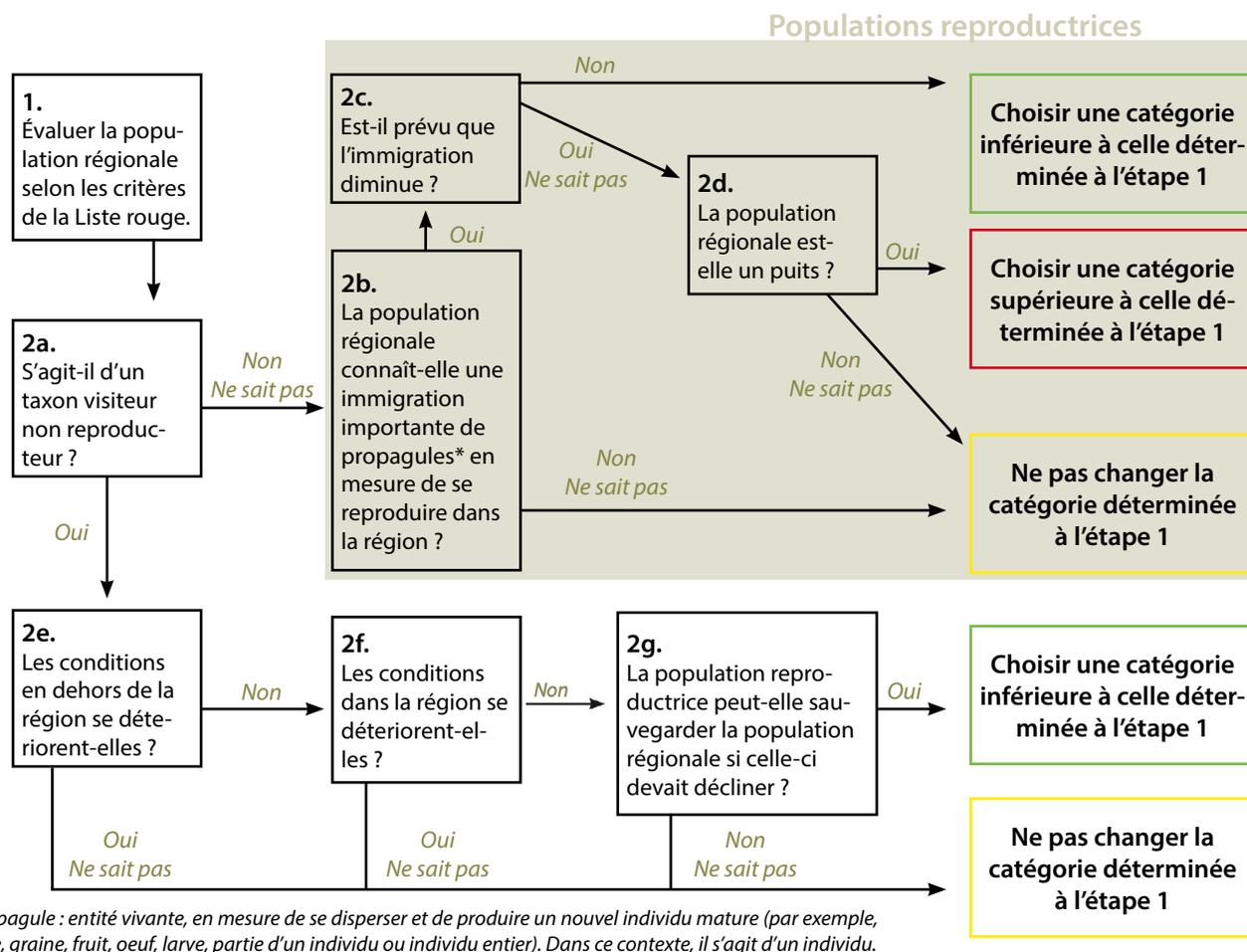


Figure 4 : Étape d'ajustement des catégories de la liste rouge. D'après Abel et al. (2015) et le guide pratique de l'UICN (2011).

Résultats et analyse

Les oiseaux qui ont niché depuis 1865 représentent 202 espèces sur les 427 déjà observées en Franche-Comté. Parmi ces 202 espèces, 8 sont introduites et 13 sont des espèces nicheuses erratiques (dont 4 d'installation récente). Ne répondant pas aux critères d'éligibilité de la Liste rouge, ces 21 taxons n'ont donc pas été confrontés aux critères d'évaluation et ont été classés dans la catégorie NA « Non applicable ». Au final, ce sont donc 181 espèces qui ont fait l'objet d'une évaluation.

Avec **41,4 % de ses taxons menacés de disparition** (75 espèces sur 181), et 13 taxons déjà éteints, la situation actuelle de la Franche-Comté est inquiétante. Pour comparaison, le taux d'espèces menacées de notre territoire est proche du niveau constaté en Suisse (environ 40 %) (Keller et al. 2010) et en Bourgogne (37,1 %). Les différences majeures concernent principalement le nombre d'espèces éteintes (2 en Bourgogne contre 13 en Franche-Comté) et la part d'espèces « en danger critique d'extinction » (respectivement 9 % et 17 %) (Abel et al. 2015). À une échelle supérieure, 36 % des espèces menacées en Franche-Comté le sont également au niveau national (UICN et al. 2016).

■ Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

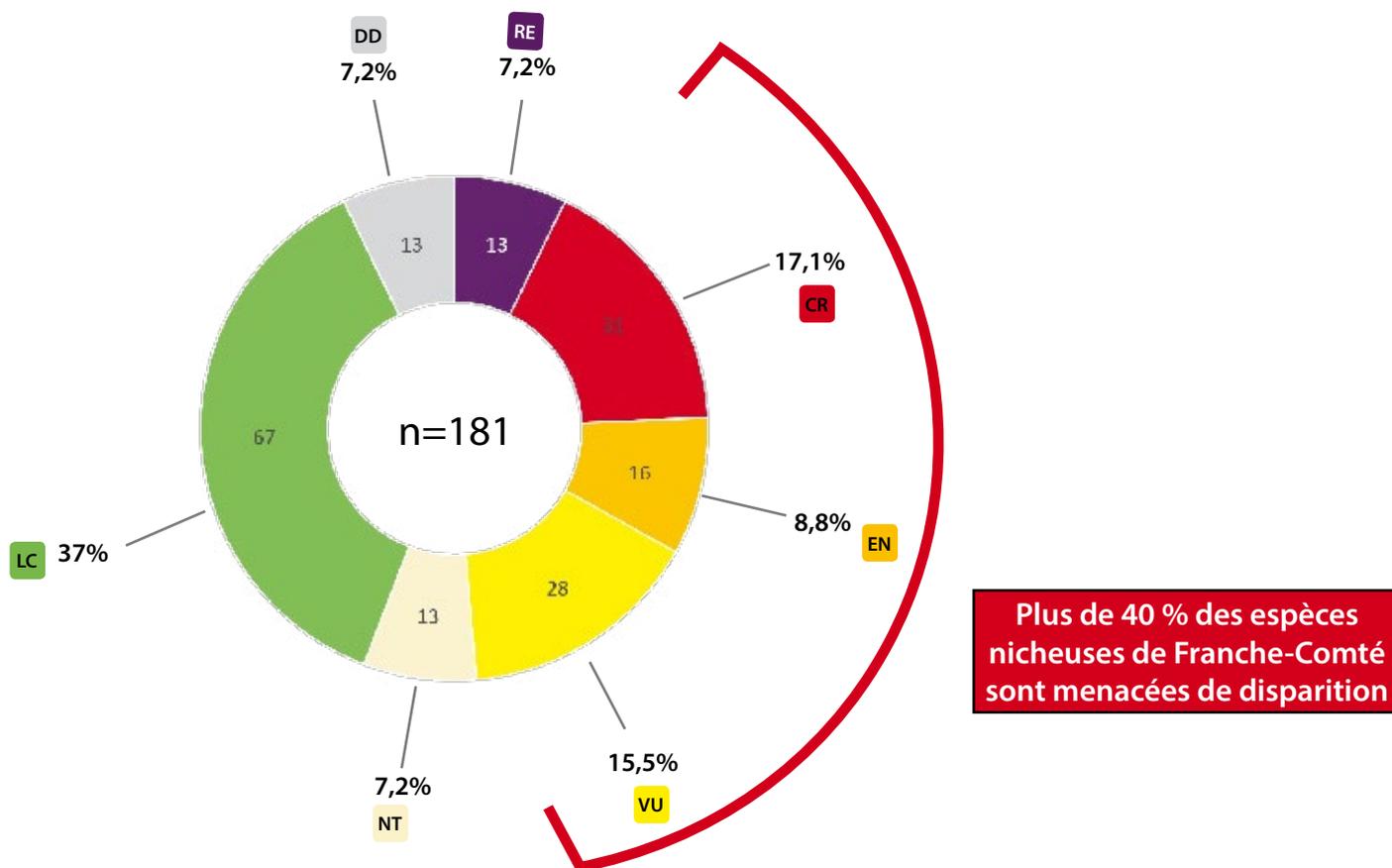


Figure 5 : Répartition du nombre et de la part des espèces nicheuses franc-comtoises ayant été confrontées aux critères de l'UICN (181 taxons) au sein de chaque catégorie liste rouge.

Oiseaux nicheurs		
Total Avifaune régionale	427	
Total Espèces sauvages (A, B)	362	
Total Espèces nicheuses ou disparues	202	
dont Espèces non applicable (NA)	21	
Oiseaux nicheurs évalués	181	100 %
RE	13	7,2 %
CR	31	17,1 %
EN	16	8,8 %
VU	28	15,4 %
NT	13	7,2 %
LC	67	37,1 %
DD	13	7,2 %
Espèces menacées présentes (CR+EN+VU)	75	41,4%

Tableau 1 : Tableau récapitulatif du nombre d'espèces prises en compte pour l'élaboration de la liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté, ainsi que de leur répartition au sein de chaque catégorie.

Les espèces éteintes

Actuellement, 13 espèces sont considérées comme éteintes en Franche-Comté (RE), contre 10 en 2008. Cette différence est due à l'intégration du fuligule nyroca, du tétras lyre, de la bouscarle de Cetti et de la perdrix rouge dans la nouvelle liste, la période d'étude considérée lors de l'élaboration de cette liste rouge étant supérieure à celle de la liste rouge de 2007. Si la perdrix rouge peut encore être aperçue en Franche-Comté, il s'agit là uniquement des individus de la population née de relâchés cynégétiques, les derniers individus sauvages étant bel et bien éteints sur le territoire. À l'inverse, est à noter le passage de l'aigle royal en CR alors qu'il était jusqu'à présent classé RE. Disparu du massif en tant que nicheur au XIX^e siècle, le rapace a fait son retour dans la Haute-Chaine du côté du département de l'Ain au milieu des années 1990, avec désormais 2 couples nicheurs dont le domaine vital s'étend en Franche-Comté depuis maintenant plusieurs années.

Les espèces menacées

Les 75 espèces d'oiseaux nicheurs menacées de disparition en Franche-Comté (CR, EN et VU) représentent 41,4 % des taxons évalués sur le territoire.

Ainsi, 31 espèces d'oiseaux sont en danger critique d'extinction (CR) en Franche-Comté, principalement du fait de la petite taille de leur population (nombre d'individus matures inférieur à 50). Parmi elles, le grand tétras, connaît en outre un déclin continu de 30 % en une génération. Deux de ces espèces présentent ce même niveau de menace élevé en France: le pic tridactyle et la bécassine des marais. Ces oiseaux en grand danger sont pour près de la moitié d'entre eux liés ou inféodés aux milieux humides ou aux eaux libres, et 6 sont des rapaces : aigle pomarin, aigle royal, busard cendré, busard des roseaux, busard Saint-Martin et petit-duc scops. La Franche-Comté accueille actuellement le seul couple nicheur d'aigle pomarin connu en France. Classé NA au niveau national, le classement en CR sur le territoire franc-comtois se justifie par l'installation longue et persévérante de l'espèce dans le Doubs, espèce dont la reproduction, après 14 ans de présence (arrivée en 2003), est bien avérée en Franche-Comté avec notamment le recrutement d'une nouvelle femelle lors de la mort de la première.

La catégorie EN (en danger) rassemble 16 espèces, dont la moitié est inféodée aux zones humides. C'est le cas du canard chipeau qui, malgré sa faible taille de population (moins de 50 individus matures), est en progression constante depuis les années 1990. L'espèce bénéficie en effet d'un apport important et stable de propagules en provenance des régions limitrophes, ce qui a conduit à la déclasser d'une catégorie.



© Jérôme CURIE

Le courlis cendré, une espèce en danger (EN) en Franche-Comté.

Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

La catégorie VU (vulnérable) regroupe quant à elle 28 espèces. Le milan royal, classé EN en 2008, a été déclassé en VU en 2017 à cause de la méthodologie utilisée. Sa situation n'a que peu évolué en Franche-Comté depuis ces dix dernières années et reste préoccupante.

Au final, ce sont les zones humides qui concentrent le plus d'espèces menacées, avec 33 % des espèces inscrites sur la liste rouge associées à ces milieux, suivies par les forêts et stades forestiers intermédiaires (22 %) et les milieux agricoles (17 %). De nombreuses zones humides étant exploitées par l'agriculture, une lourde menace pèse sur le cortège d'espèces de ces zones : courlis cendré, vanneau huppé, tarier des prés, pipit farlouse, etc.

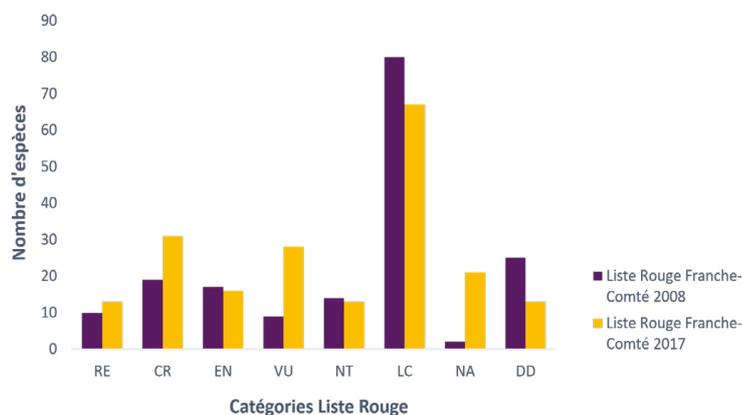
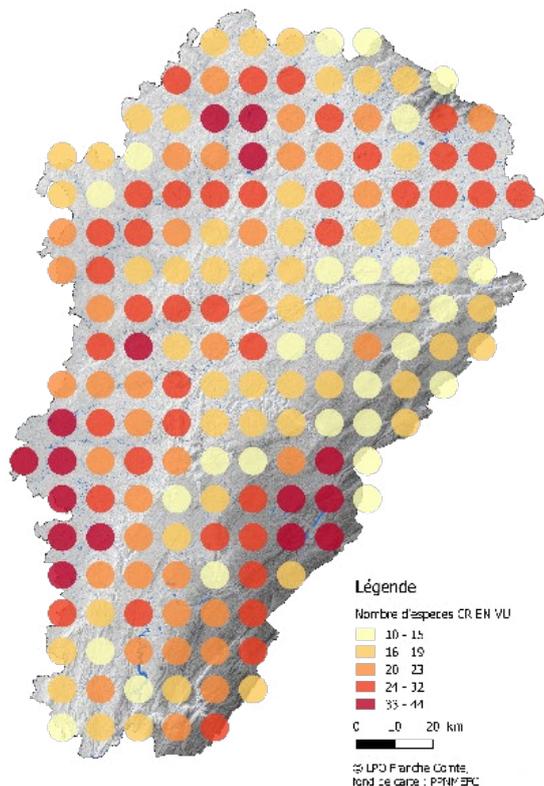


Figure 6 : Répartition des espèces menacées en Franche-Comté. Carte à la maille 10 km x 10 km.

Figure 7 : Comparaison du nombre d'espèces classées dans chaque catégorie liste rouge entre 2008 et 2017.

Les autres espèces

Pour les 13 espèces de la catégorie NT (quasi menacé), la menace est proche. Soixante-sept espèces ne sont actuellement pas menacées (LC), mais certaines d'entre-elles voient cependant leurs effectifs diminuer (bondrée apivore, faucon crécerelle, bergeronnette printanière, etc.) Enfin, du fait d'un nombre insuffisant d'informations documentées sur la taille ou l'évolution de leurs populations, ou encore du fait d'un changement d'aire d'occurrence, 13 espèces sont classées DD (données insuffisantes) mais restent néanmoins à surveiller. Il s'agit par exemple de l'autour des palombes, du bouvreuil pivoine ou encore du tarier pâle. L'amélioration récente des connaissances régionales a cependant fait baisser de 5 le nombre d'espèces de cette catégorie.

Évolutions depuis la dernière liste rouge

Les principales différences entre la liste rouge de 2008 (Paul, 2008) et cette nouvelle version actualisée résident dans l'utilisation de la méthode UICN couplée à une amélioration des connaissances considérable. Avec un nombre de données disponibles beaucoup plus important (300 000 en 2008 contre plus de 2 millions aujourd'hui), un projet d'atlas, ou encore une analyse de 15 années de l'indicateur STOC EPS, la réactualisation de la liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté se voit ainsi pleinement justifiée. Ces nouveautés ont eu pour conséquence le changement de catégorie de certaines espèces par rapport à la précédente version de la Liste rouge. Ainsi, 37 espèces ont été reclassées, 9 déclassées (dont 1 RE en CR : l'aigle royal), 104 n'ont pas changé de catégorie, 18 DD ont pu être classées dans les catégories types (soit 72 %) mais 6 LC et NT ont à l'inverse été rétrogradés en DD du fait de tendances incertaines et de manque de connaissances. Deux NA sont passées en CR (la perdrix grise) et RE (la perdrix rouge), et 26 espèces non évaluées en 2008 ont pu l'être dans cette nouvelle Liste rouge. Malgré ces avancées en termes de connaissances sur l'avifaune franc-comtoise, il est nécessaire de renforcer les protocoles existants concernant les espèces de la catégorie DD, afin de mieux appréhender les menaces pesant sur celles-ci.

Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

Liste rouge

Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Catégorie Liste Rouge Franche-Comté 2017	Critères Liste Rouge Franche-Comté 2017	Catégorie Liste Rouge Franche-Comté 2008	Catégorie Liste Rouge France 2016	Durée de 3 générations *	Date d'apparition ou de disparition en Franche-Comté
Anatidae	Aythya nyroca	Fuligule nyroca	RE			NAb	15°	
Phasianidae	Alectoris rufa	Perdrix rouge	RE		NA	LC	10	1865 (confirmé par Reitz en 2012)
Phasianidae	Lyrurus tetrix	Tétras lyre	RE			NT	12°	1865
Ardeidae	Botaurus stellaris	Butor étoilé	RE		RE	VU	12	1960-1970
Rallidae	Zapornia parva	Marouette poussin	RE		RE	CR		1996
Otididae	Tetrax tetrax	Outarde canepetière	RE		RE	EN	15	Années 1980
Laniidae	Lanius minor	Pie-grièche à poitrine rose	RE		RE	CR		Années 1960-1970
Alaudidae	Galerida cristata	Cochevis huppé	RE		RE	LC	10	Années 1980-1990
Scotocercidae	Cettia cetti	Bouscarle de Cetti	RE		NE	NT	10	1985
Sylviidae	Sylvia hortensis	Fauvette orphée	RE		RE	LC	10	Début 20 ^{ème} siècle ?
Muscicapidae	Monticola saxatilis	Monticole de roche	RE		RE	NT	10	Années 1980 ?
Muscicapidae	Monticola solitarius	Monticole bleu	RE		RE	LC	7°	Début du 19 ^{ème} siècle ?
Emberizidae	Emberiza hortulana	Bruant ortolan	RE		RE	EN		Années 1960-1970
Anatidae	Anas crecca	Sarcelle d'hiver	CR	D1	DD	VU	10	2008
Anatidae	Anas querquedula	Sarcelle d'été	CR	D1	CR	VU	10	
Phasianidae	Tetrao urogallus	Grand Tétras	CR	C1	CR	VU	12°	
Phasianidae	Perdix perdix	Perdrix grise	CR	D1	NA	LC	10	
Ardeidae	Ixobrychus minutus	Blongios nain	CR	D1	CR	EN	10	
Ardeidae	Ardea purpurea	Héron pourpré	CR	D1	CR	LC	15	
Ciconiidae	Ciconia nigra	Cigogne noire	CR	D1	DD	EN	24	
Podicipedidae	Podiceps nigricollis	Grèbe à cou noir	CR	D1	NE	LC	15	2004
Accipitridae	Circus aeruginosus	Busard des roseaux	CR	D1	EN	NT	18	
Accipitridae	Circus cyaneus	Busard Saint-Martin	CR	D1	EN	LC	18	
Accipitridae	Circus pygargus	Busard cendré	CR	D1	CR	NT	18	
Accipitridae	Aquila pomarina	Aigle pomarin	CR	D1	CR	NAb	33	
Accipitridae	Aquila chrysaetos	Aigle royal	CR	D1	RE	VU	34°	
Rallidae	Porzana porzana	Marouette ponctuée	CR	D1	CR	VU	10	

■ Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Catégorie Liste Rouge Franche-Comté 2017	Critères Liste Rouge Franche-Comté 2017	Catégorie Liste Rouge Franche-Comté 2008	Catégorie Liste Rouge France 2016	Durée de 3 générations *	Date d'apparition ou de disparition en Franche-Comté
Rallidae	<i>Crex crex</i>	Râle des genêts	CR	D1	CR	EN	10	
Burhinidae	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Oedicnème criard	CR	D1	EN	LC	27	
Scolopacidae	<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	CR	D1	EN	NT	15	
Scolopacidae	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	CR	D1	EN	CR	10	
Laridae	<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	CR	D1	EN	LC	27	
Strigidae	<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	CR	D1	CR	LC	10	
Picidae	<i>Picoides tridactylus</i>	Pic tridactyle	CR	D1	EN	CR	10°	
Laniidae	<i>Lanius excubitor</i>	Pie-grièche grise	CR	D1	CR	EN	10	
Laniidae	<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	CR	D1	CR	VU	10	
Locustellidae	<i>Locustella luscinioides</i>	Locustelle lusciniôide	CR	D1	CR	EN	10	
Sittidae	<i>Tichodroma muraria</i>	Tichodrome échelette	CR	D1	VU	NT	8°	
Muscicapidae	<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	CR	D1	CR	NT	10	
Motacillidae	<i>Anthus spinoletta</i>	Pipit spioncelle	CR	D1	CR	LC	7°	
Fringillidae	<i>Erythrina erythrina</i>	Roselin cramoisi	CR	D1	CR	DD	8°	
Fringillidae	<i>Acanthis cabaret</i>	Sizerin cabaret**	CR	D1	EN	VU	9°	
Fringillidae	<i>Carduelis citrinella</i>	Venturon montagnard	CR	D1	EN	NT	9°	
Emberizidae	<i>Emberiza cia</i>	Bruant fou	CR	D1	EN	LC	10	
Anatidae	<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau	EN	CR (D1) (-1)	CR	LC	10	
Anatidae	<i>Netta rufina</i>	Nette rousse	EN	CR (D1) (-1)	CR	LC	10	
Anatidae	<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	EN	D1	VU	VU	10	
Accipitridae	<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	EN	CR (D1) (-1)	CR	LC	39	
Charadriidae	<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	EN	A2a D1	LC	LC	10	
Charadriidae	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	EN	A2a D1	EN	NT	15	
Scolopacidae	<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré	EN	VU (D1) (+1)	EN	VU	15	
Hirundinidae	<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	EN	C2b	NT	LC	10	
Acrocephalidae	<i>Hippolais icterina</i>	Hypolaïs icterine	EN	D1	CR	VU	10	
Acrocephalidae	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Phragmite des joncs	EN	D1	EN	LC	10	

Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Catégorie Liste Rouge Franche-Comté 2017	Critères Liste Rouge Franche-Comté 2017	Catégorie Liste Rouge Franche-Comté 2008	Catégorie Liste Rouge France 2016	Durée de 3 générations *	Date d'apparition ou de disparition en Franche-Comté
Acrocephalidae	Acrocephalus arundinaceus	Rousserolle turdoïde	EN	D1	EN	VU	10	
Turdidae	Turdus torquatus	Merle à plastron	EN	C1	NT	LC	12°	
Muscicapidae	Luscinia svecica	Gorgebleue à miroir	EN	D1	NT	LC	10	
Passeridae	Passer montanus	Moineau friquet	EN	A2b	DD	EN	10	
Motacillidae	Anthus pratensis	Pipit farlouse	EN	C1+2a(ii)	NT	VU	10	
Fringillidae	Serinus serinus	Serin cini	EN	A2b	LC	VU	10	
Anatidae	Aythya fuligula	Fuligule morillon	VU	EN (D1) (-1)	NT	LC	10	
Phasianidae	Coturnix coturnix	Caille des blés	VU	A2b	DD	LC	10	
Phasianidae	Tetrastes bonasia	Gelinotte des bois	VU	A2c	VU	NT	10	
Ardeidae	Nycticorax nycticorax	Bihoreau gris	VU	EN (D1) (-1)	EN	NT	15	
Ardeidae	Egretta garzetta	Aigrette garzette	VU	EN (D1) (-1)	NE	LC	15	2009
Ciconiidae	Ciconia ciconia	Cigogne blanche	VU	CR (D1) (-2)	VU	LC	24	
Accipitridae	Milvus milvus	Milan royal	VU	D1	EN	VU	18	
Laridae	Larus michahellis	Goéland leucophée	VU	CR (D1) (-2)	NT	LC	39	
Columbidae	Streptopelia turtur	Tourterelle des bois	VU	A2b	DD	VU	10	
Strigidae	Bubo bubo	Grand-duc d'Europe	VU	EN (D1) (-1)	VU	LC	27	
Strigidae	Glaucidium passerinum	Chevêchette d'Europe	VU	D1	NT	NT	10	
Strigidae	Athene noctua	Chevêche d'Athéna	VU	D1	EN	LC	10	
Strigidae	Aegolius funereus	Chouette de Tengmalm	VU	D1	LC	LC	10	
Caprimulgidae	Caprimulgus europaeus	Engoulevent d'Europe	VU	D1	VU	LC	12	
Apodidae	Apus melba	Martinet à ventre blanc	VU	EN (D1) (-1)	LC	LC	21	
Upupidae	Upupa epops	Huppe fasciée	VU	D1	VU	LC	10	
Picidae	Jynx torquilla	Torcol fourmilier	VU	A2b	NT	LC	10	
Picidae	Picus canus	Pic cendré	VU	D1	DD	EN	10	
Falconidae	Falco peregrinus	Faucon pèlerin	VU	EN (D1) (-1)	VU	LC	15	
Oriolidae	Oriolus oriolus	Loriot d'Europe	VU	A2b	LC	LC	10	
Laniidae	Lanius collurio	Pie-grièche écorcheur	VU	A2b	NT	NT	10	
Locustellidae	Locustella naevia	Locustelle tachetée	VU	A2b	DD	NT	10	

■ Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Catégorie Liste Rouge Franche-Comté 2017	Critères Liste Rouge Franche-Comté 2017	Catégorie Liste Rouge Franche-Comté 2008	Catégorie Liste Rouge France 2016	Durée de 3 générations *	Date d'apparition ou de disparition en Franche-Comté
Muscicapidae	Ficedula albicollis	Gobemouche à collier	VU	D1	NT	NT	8°	
Muscicapidae	Saxicola rubetra	Tarier des prés	VU	A2b C1	VU	VU	10	
Motacillidae	Anthus trivialis	Pipit des arbres	VU	A2b	LC	LC	10	
Fringillidae	Linaria cannabina	Linotte mélodieuse	VU	A2b	DD	VU	10	
Fringillidae	Carduelis carduelis	Chardonneret élégant	VU	A2b	LC	VU	10	
Emberizidae	Emberiza calandra	Bruant proyer	VU	EN (A2b) (-1)	DD	LC	10	
Anatidae	Mergus merganser	Harle bièvre	NT	VU (D1) (-1)	NT	NT	12	
Rallidae	Rallus aquaticus	Râle d'eau	NT	VU (D1) (-1)	DD	NT	10	
Tytonidae	Tyto alba	Effraie des clochers	NT	pr. C1	LC	LC	10	
Meropidae	Merops apiaster	Guêpier d'Europe	NT	VU (D1) (-1)	LC	LC	10	
Alcedinidae	Alcedo atthis	Martin-pêcheur d'Europe	NT	pr. D1	DD	VU	10	
Corvidae	Corvus corax	Grand Corbeau	NT	VU (D1) (-1)	LC	LC	21	
Regulidae	Regulus regulus	Roitelet huppé	NT	VU (A2b) (-1)	LC	NT	10	
Alaudidae	Lullula arborea	Alouette lulu	NT	VU (D1) (-1)	NT	LC	10	
Hirundinidae	Hirundo rustica	Hirondelle rustique	NT	pr. A2b	LC	NT	10	
Hirundinidae	Delichon urbicum	Hirondelle de fenêtre	NT	pr. A2a	LC	NT	10	
Prunellidae	Prunella modularis	Accenteur mouchet	NT	VU (A2b) (-1)	LC	LC	10	
Fringillidae	Spinus spinus	Tarin des aulnes	NT	VU (D1) (-1)	DD	LC	10	
Emberizidae	Emberiza citrinella	Bruant jaune	NT	pr. A2b	LC	VU	10	
Anatidae	Anas platyrhynchos	Canard colvert	LC		LC	LC	10	
Ardeidae	Ardea cinerea	Héron cendré	LC		LC	LC	15	
Podicipedidae	Tachybaptus ruficollis	Grèbe castagneux	LC		LC	LC	12	
Podicipedidae	Podiceps cristatus	Grèbe huppé	LC		LC	LC	15	
Accipitridae	Pernis apivorus	Bondrée apivore	LC		DD	LC	27	
Accipitridae	Milvus migrans	Milan noir	LC		NT	LC	18	
Accipitridae	Accipiter nisus	Epervier d'Europe	LC		LC	LC	12	
Accipitridae	Buteo buteo	Buse variable	LC		LC	LC	24	
Rallidae	Gallinula chloropus	Gallinule poule-d'eau	LC		LC	LC	10	

■ Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Catégorie Liste Rouge Franche-Comté 2017	Critères Liste Rouge Franche-Comté 2017	Catégorie Liste Rouge Franche-Comté 2008	Catégorie Liste Rouge France 2016	Durée de 3 générations *	Date d'apparition ou de disparition en Franche-Comté
Rallidae	Fulica atra	Foulque macroule	LC		LC	LC	10	
Columbidae	Columba palumbus	Pigeon ramier	LC		LC	LC	10	
Columbidae	Streptopelia decaocto	Tourterelle turque	LC		LC	LC	10	
Cuculidae	Cuculus canorus	Coucou gris	LC		LC	LC	10	
Strigidae	Strix aluco	Chouette hulotte	LC		LC	LC	12	
Strigidae	Asio otus	Hibou moyen-duc	LC		LC	LC	10	
Picidae	Picus viridis	Pic vert	LC		LC	LC	10	
Picidae	Dryocopus martius	Pic noir	LC		LC	LC	10	
Picidae	Leipicus medius	Pic mar	LC		LC	LC	10	
Picidae	Dendrocopos major	Pic épeiche	LC		LC	LC	10	
Falconidae	Falco tinnunculus	Faucon crécerelle	LC		LC	NT	10	
Falconidae	Falco subbuteo	Faucon hobereau	LC	NT (pr. D1) (-1)	LC	LC	15	
Corvidae	Pica pica	Pie bavarde	LC		LC	LC	12	
Corvidae	Garrulus glandarius	Geai des chênes	LC		LC	LC	12	
Corvidae	Nucifraga caryocatactes	Cassenoix moucheté	LC		LC	LC	15	
Corvidae	Corvus monedula	Choucas des tours	LC		DD	LC	15	
Corvidae	Corvus frugilegus	Corbeau freux	LC		LC	LC	15	
Corvidae	Corvus corone	Corneille noire	LC		LC	LC	15	
Regulidae	Regulus ignicapilla	Roitelet à triple bandeau	LC	NT (pr. A2b) (-1)	LC	LC	10	
Paridae	Cyanistes caeruleus	Mésange bleue	LC		LC	LC	10	
Paridae	Parus major	Mésange charbonnière	LC		LC	LC	10	
Paridae	Lophophanes cristatus	Mésange huppée	LC		DD	LC	10	
Paridae	Periparus ater	Mésange noire	LC	NT (pr. A2b) (-1)	LC	LC	10	
Paridae	Poecile palustris	Mésange nonnette	LC		DD	LC	10	
Alaudidae	Alauda arvensis	Alouette des champs	LC		LC	NT	10	
Hirundinidae	Ptyonoprogne rupestris	Hirondelle de rochers	LC	VU (D1) (-2)	LC	LC	10	
Aegithalidae	Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue	LC		LC	LC	10	
Phylloscopidae	Phylloscopus bonelli	Pouillot de Bonelli	LC		DD	LC	10	

■ Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Catégorie Liste Rouge Franche-Comté 2017	Critères Liste Rouge Franche-Comté 2017	Catégorie Liste Rouge Franche-Comté 2008	Catégorie Liste Rouge France 2016	Durée de 3 générations *	Date d'apparition ou de disparition en Franche-Comté
Phylloscopidae	Phylloscopus collybita	Pouillot véloce	LC		LC	LC	10	
Sylviidae	Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire	LC		LC	LC	10	
Sylviidae	Sylvia borin	Fauvette des jardins	LC		LC	NT	10	
Sylviidae	Sylvia curruca	Fauvette babillarde	LC		LC	LC	10	
Sylviidae	Sylvia communis	Fauvette grisette	LC		LC	LC	10	
Acrocephalidae	Hippolais polyglotta	Hypolaïs polyglotte	LC		LC	LC	10	
Acrocephalidae	Acrocephalus palustris	Rousserolle verderolle	LC		LC	LC	10	
Acrocephalidae	Acrocephalus scirpaceus	Rousserolle effarvate	LC		LC	LC	10	
Sittidae	Sitta europaea	Sittelle torchepot	LC		LC	LC	10	
Certhiidae	Certhia familiaris	Grimpereau des bois	LC		LC	LC	10	
Certhiidae	Certhia brachydactyla	Grimpereau des jardins	LC		LC	LC	10	
Troglodytidae	Troglodytes troglodytes	Troglodyte mignon	LC		LC	LC	10	
Sturnidae	Sturnus vulgaris	Etourneau sansonnet	LC		LC	LC	10	
Cinclidae	Cinclus cinclus	Cincla plongeur	LC		DD	LC	10	
Turdidae	Turdus merula	Merle noir	LC		LC	LC	10	
Turdidae	Turdus philomelos	Grive musicienne	LC		LC	LC	10	
Turdidae	Turdus viscivorus	Grive draine	LC		LC	LC	10	
Muscicapidae	Erithacus rubecula	Rougegorge familier	LC		LC	LC	10	
Muscicapidae	Luscinia megarhynchos	Rossignol philomèle	LC		LC	LC	10	
Muscicapidae	Phoenicurus ochruros	Rougequeue noir	LC		LC	LC	10	
Muscicapidae	Phoenicurus phoenicurus	Rougequeue à front blanc	LC		LC	LC	10	
Passeridae	Passer domesticus	Moineau domestique	LC		LC	LC	10	
Motacillidae	Motacilla flava	Bergeronnette printanière	LC		LC	LC	10	
Motacillidae	Motacilla cinerea	Bergeronnette des ruisseaux	LC		LC	LC	10	
Motacillidae	Motacilla alba	Bergeronnette grise	LC		LC	LC	10	
Fringillidae	Fringilla coelebs	Pinson des arbres	LC		LC	LC	10	
Fringillidae	Coccothraustes coccothraustes	Grosbec casse-noyaux	LC		LC	LC	10	

Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Catégorie Liste Rouge Franche-Comté 2017	Critères Liste Rouge Franche-Comté 2017	Catégorie Liste Rouge Franche-Comté 2008	Catégorie Liste Rouge France 2016	Durée de 3 générations *	Date d'apparition ou de disparition en Franche-Comté
Fringillidae	Chloris chloris	Verdier d'Europe	LC		LC	VU	10	
Fringillidae	Loxia curvirostra	Bec-croisé des sapins	LC		LC	LC	10	
Emberizidae	Emberiza cirius	Bruant zizi	LC		LC	LC	10	
Accipitridae	Accipiter gentilis	Autour des palombes	DD		LC	LC	18	
Scolopacidae	Scolopax rusticola	Bécasse des bois	DD		DD	LC	10	
Columbidae	Columba oenas	Pigeon colombin	DD		DD	LC	10	
Apodidae	Apus apus	Martinet noir	DD		LC	NT	21	
Picidae	Dryobates minor	Pic épeichette	DD		DD	VU	10	
Paridae	Poecile montanus	Mésange boréale	DD		LC	VU	10	
Phylloscopidae	Phylloscopus sibilatrix	Pouillot siffleur	DD		DD	NT	10	
Phylloscopidae	Phylloscopus trochilus	Pouillot fitis	DD		LC	NT	10	
Turdidae	Turdus pilaris	Grive litorne	DD		NT	LC	10	
Muscicapidae	Muscicapa striata	Gobemouche gris	DD		DD	NT	10	
Muscicapidae	Saxicola torquatus	Tarier pâtre	DD		LC	NT	10	
Fringillidae	Pyrrhula pyrrhula	Bouvreuil pivoine	DD		DD	VU	10	
Emberizidae	Emberiza schoeniclus	Bruant des roseaux	DD		DD	EN	10	
Anatidae	Cygnus olor	Cygne tuberculé	NAA		NE	LC	21	
Anatidae	Anser anser	Oie cendrée	NAA		NE	VU	21	1995-1996
Anatidae	Branta canadensis	Bernache du Canada	NAA			NAA	21	2015
Anatidae	Alopochen aegyptiaca	Ouette d'Egypte	NAA		NE	NAA	23°	
Anatidae	Tadorna ferruginea	Tadorne casarca	NAA		NE	NAA	21°	
Anatidae	Aix galericulata	Canard mandarin	NAA			NAA	10	2011
Phasianidae	Syrnaticus reevesii	Faisan vénéré	NAA			NAA	10°	2005
Phasianidae	Phasianus colchicus	Faisan de Colchide	NAA		NE	LC	10	
Anatidae	Spatula clypeata	Canard souchet	NAb1		NE	LC	10	
Rallidae	Zapornia pusilla	Marouette de Baillon	NAb1		NE	CR	10	
Recurvirostridae	Himantopus himantopus	Echasse blanche	NAb1		NE	LC	15	2003-2004
Laridae	Larus ridibundus	Mouette rieuse	NAb1			NT	18	2010-2011

■ Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

Famille	Nom latin	Nom vernaculaire	Catégorie Liste Rouge Franche-Comté 2017	Critères Liste Rouge Franche-Comté 2017	Catégorie Liste Rouge Franche-Comté 2008	Catégorie Liste Rouge France 2016	Durée de 3 générations *	Date d'apparition ou de disparition en Franche-Comté
Strigidae	<i>Asio flammeus</i>	Hibou des marais	NAb1		NE	VU	10	
Corvidae	<i>Corvus cornix</i>	Corneille mantelée	NAb1		NE	LC		
Remizidae	<i>Remiz pendulinus</i>	Rémiz penduline	NAb1		NE	CR	10	
Cisticolidae	<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	NAb1		NE	VU	10	2007
Muscicapidae	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir	NAb1		NE	VU	10	2001
Anatidae	<i>Somateria mollissima</i>	Eider à duvet	NAb2			CR	18°	2009
Phalacrocoracidae	<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	NAb2		NE	LC	33	2011
Ardeidae	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron gardeboeufs	NAb2			LC	15	2013-2014
Ardeidae	<i>Ardea alba</i>	Grande Aigrette	NAb2			NT	18°	2014-2015

* D'après ABEL et al (2015) et BIRDLIFE (2015) pour les valeurs suivies d'un ° (en années)

** D'après la Liste des Oiseaux de France (2016), l'ancienne sous espèce *Acanthis flammea cabaret* est remontée au rang d'espèce sous le nom d'*Acanthis cabaret*. C'est cette espèce qui est considérée comme nicheuse en Franche-Comté, l'espèce *A. flammea* n'étant que de passage sur le territoire.

La présente liste est établie selon l'ordre et la dénomination latine de la Liste des oiseaux de France (2016).

■ Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

Quelques exemples

Les textes suivants s'appuient principalement sur les monographies de l'ouvrage *Les oiseaux de Franche-Comté* (LPO Franche-Comté, *in prep.*).

Marouette poussin *Zapornia parva*

RE



Après avoir subi un fort déclin de ses populations au XX^e siècle, la marouette poussin est actuellement un nicheur très rare en France métropolitaine. On trouvait principalement l'espèce dans quelques zones humides permanentes du centre et du quart nord-est du pays jusque dans les années 1970, où elle a fortement régressé depuis, probablement du fait de la dégradation de ses habitats de reproduction. C'est le cas de la Franche-Comté, qui ne comptait plus que 3 couples nicheurs entre 1976 et 1994. La dernière mention de l'espèce en région date de 2011 et concerne un oiseau en migration postnuptiale.

dans les massifs alpins et pyrénéens, mais quelques rares nidifications isolées persistent dans le massif jurassien. La faible taille de la population nicheuse de Franche-Comté, estimée à seulement 3 couples, la rend particulièrement vulnérable et justifie son classement en CR. De plus, depuis 40 ans, l'évolution de la population franc-comtoise semble tendre vers une raréfaction de l'espèce en période de reproduction, en particulier à basse altitude. Ainsi, entre 1994 et 2007, 6 sites étaient encore occupés dans le Jura, contre 0 à 3 ces dernières années. Le passage de l'espèce de la catégorie VU en 2008 à la catégorie CR en 2017 semble être avant tout dû au changement dans la méthode, mais un effort de prospection plus important serait dans tous les cas nécessaire afin de mieux évaluer ces effectifs ainsi que leur évolution.

Tichodrome échelette *Tichodroma muraria*

CR



En France, le tichodrome échelette est une espèce nicheuse rare et localisée dont l'évolution est inconnue. Oiseau inféodé aux habitats rupestres, on le retrouve essentiellement

Busard Saint-Martin *Circus cyaneus*

CR



Bien que le busard Saint-Martin ne soit pas considéré comme menacé sur le territoire français, sa situation est jugée défavorable à plus large échelle suite au déclin important des effectifs européens entre 1970 et 1990, ainsi qu'en Franche-Comté, où l'espèce est actuellement en danger critique d'extinction. Dans les années 1990, plusieurs dizaines de couples nichaient en région, occupant les clairières des friches et coupes forestières en régénération jusque sur les plateaux de Haute-Saône, du Doubs et du Jura. Or, depuis les années 2000, l'espèce semble s'être repliée sur quelques localités de plaines, avec seulement trois cas certains de reproduction entre 2009 et 2016. Cette tendance, constatée également sur la marge orientale de l'aire de répartition nationale, est encore mal expliquée à l'heure actuelle, bien qu'un défaut de prospection ne soit pas à exclure.

■ Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

Vanneau huppé *Vanellus vanellus*

EN



A l'instar de la majorité des oiseaux inféodés aux prairies humides agricoles, le vanneau huppé est actuellement en danger. L'aire de nidification de l'espèce est déjà très fragmentée au niveau national où, suite à un déclin des effectifs au cours des 20 dernières années, elle est classée vulnérable. Cet effondrement de population est particulièrement marqué dans les régions du nord-est de la France, comme en Franche-Comté, qui a perdu près de 75 % de ses effectifs entre 1996 et 2010. En 2011, le territoire comptait moins d'une centaine de couples. On trouve principalement le vanneau au niveau des grandes vallées alluviales de la Saône, de la Lanterne et de la basse vallée de l'Ognon, ainsi que dans la vallée du Drugeon. En effet, bien que la dégradation de leur habitat pousse les individus à trouver des milieux de substitution, l'espèce est historiquement inféodée aux prairies humides fauchées ou pâturées, et son maintien en Franche-Comté dépend en grande partie des mesures de protection mises en place sur ces milieux.

Serin cini *Serinus serinus*

EN



Le serin cini se rencontre dans presque tout le territoire métropolitain, bien qu'il soit beaucoup plus commun en région méditerranéenne. Les effectifs français, considérés en déclin modéré, étaient compris entre 250 000 et 500 000 couples en 2009-2012. En Franche-Comté, la population de serin, actuellement estimée à 8 000-12 000 couples, connaît quant à elle un fort déclin (- 73 % entre 2002 et 2015). C'est ce critère de réduction importante des effectifs qui justifie le classement de l'espèce dans la catégorie « en danger » (EN), alors que l'oiseau était encore considéré comme non menacé (LC) lors de la publication de la précédente Liste rouge. Plusieurs causes de ce déclin peuvent être envisagées, telles que la destruction des habitats semi-ouverts qu'il affectionne (vergers, friches, etc.).

Bihoreau gris *Carduelis cannabina*

VU



En France, le bihoreau gris, héron arboricole occupant les bords d'eaux calmes, niche essentiellement au sud de la Loire. En Franche-Comté, il est surtout présent le long des ripisylves du sud de la Bresse jurassienne, de la basse vallée de l'Ognon, et des basses vallées du Doubs, de la Loue et de l'Orain. L'hivernage, bien qu'en augmentation à l'échelle nationale, reste rare dans la région. Du fait d'un comportement cryptique et crépusculaire, l'espèce est difficile à dénombrer, et sa situation en Franche-Comté est restée longtemps méconnue. Une amélioration récente des connaissances a cependant permis d'estimer la population régionale actuelle à 60-70 couples nicheurs, traduisant une tendance positive de l'évolution de la population franc-comtoise (estimée à 10-15 couples dans le Jura en 1993 et à moins de 50 couples dans la région en 2011) et entraînant le déclassement de l'espèce en « vulnérable » alors qu'elle était encore considérée « en danger » en 2008.

Chardonneret élégant *Carduelis carduelis*

VU

Malgré son caractère commun, le chardonneret n'en est pas moins menacé, aussi bien en France qu'en Fran-

■ Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

che-Comté, où il est actuellement classé vulnérable. Bien que commune, l'espèce connaît un déclin important aux deux échelles, avec une diminution des effectifs estimés à 55 % sur la période 2001-2012 pour le pays et à 58 % entre 2002 et 2015 pour la Franche-Comté, où la population régionale actuelle devrait avoisiner les 20 000 à 30 000 couples. En région, le chardonneret occupe principalement les abords des villes et villages pendant la période de nidification, depuis les plaines jusqu'aux zones d'altitude, mais on peut également le rencontrer dans les bocages, vergers, friches, lisières, ripisylves, pré-bois, etc. L'espèce souffre principalement des remembrements et de l'intensification des pratiques agricoles, mais elle est également victime des braconniers. De fait, la mobilisation citoyenne est essentielle pour limiter les actes de braconnage qui fragilisent encore plus les populations.



Bruant jaune *Emberiza citrinella*

NT

Oiseau typique des paysages agricoles extensifs et ouverts, le bruant jaune est présent sur l'ensemble du territoire métropolitain en dehors de la basse vallée du Rhône, du littoral méditerranéen et de la Corse. En déclin depuis plusieurs décennies à l'échelle nationale, où il est actuellement classé vulnérable (VU), le petit passereau reste une espèce « commune » en Franche-Comté.



En période de reproduction, on trouve en effet l'oiseau dans toute la région, où il occupe préférentiellement les haies et buissons en bordure des prés ou des champs cultivés. En hiver, le bruant jaune a tendance à quitter les zones d'altitude pour la plaine et forme de petits groupes dans les zones de cultures. Les résultats du programme STOC indiquent néanmoins un déclin de 26,5 % des effectifs nicheurs régionaux au cours de la période 2002-2015. En cause, la dégradation de ses habitats via le mitage des agrosystèmes extensifs, ainsi que l'utilisation des herbicides et semences enrobées. L'espèce est quasi menacée (NT) en région et risque à terme de devenir réellement menacée si la qualité de son habitat n'est pas préservée, par exemple à travers le maintien des bandes herbeuses, friches, landes, haies basses et bosquets des zones agricoles favorables à l'oiseau, ou encore le recours à une utilisation plus modérée des produits phytosanitaires.

Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum*

NT



Présente presque partout en France en période de nidification, l'hirondelle de fenêtre est bien connue de l'homme avec qui elle partage souvent un bout de toit. Cependant, de même qu'à l'échelle du pays, où la tendance est au déclin modéré sur la période 2001-2012, les effectifs de la population franc-comtoise sont en régression et l'espèce est ainsi classée quasi-menacée. Des études et prospections récentes estiment la population nicheuse de Franche-Comté à 21 000-38 500 couples, ainsi qu'une baisse significative de 15% des effectifs entre 2007 et 2013 au niveau de 255 communes. En cause, l'agriculture intensive et l'utilisation des pesticides qui impactent considérablement les populations d'insectes consommés par les hirondelles, ainsi que la raréfaction des sites de reproduction. La rénovation des bâtiments limite en effet la disponibilité en sites de nidification et, bien que protégés par la loi, trop de nids sont encore détruits du fait des nuisances qu'ils peuvent occasionner. Pourtant, il existe actuellement de nombreuses solutions, accessibles à tous et peu coûteuses, afin de réduire ces petits désagréments et mieux cohabiter avec l'oiseau.

■ Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

Alouette des champs

Alauda arvensis

LC



est aujourd'hui une espèce commune sur le territoire. Néanmoins, la population nationale de l'oiseau connaît un fort déclin depuis 1989, potentiellement du fait d'une modification de la structure de la végétation des haies et des sous-bois. En Franche-Comté, le bouvreuil est présent presque partout, à la fois en période de nidification et d'hivernage, bien que les densités les plus élevées se trouvent dans les forêts d'altitude. D'après les résultats du STOC-EPS, la population franc-comtoise semble stable sur la période 2002-2015 mais mériterait d'être suivie du fait du statut national.

L'alouette des champs, passereau inféodé à nos milieux agricoles, est en déclin modéré à l'échelle française, où elle est classée quasi-menacée, ainsi qu'aux échelles européenne et mondiale. Pourtant, en Franche-Comté, les effectifs semblent relativement stables d'après les résultats du STOC-EPS. En période de nidification, on trouve l'oiseau partout en région, en dehors des secteurs boisés qui lui sont défavorables. Comme toutes les espèces nichant au sol dans les milieux agricoles, l'alouette des champs est menacée par les interventions mécaniques et l'utilisation de produits phytosanitaires. Il est ainsi nécessaire de se tourner vers des pratiques agricoles responsables pour maintenir la population régionale dans cet état relativement favorable, à l'heure où 22,9 % des espèces d'oiseaux francs-comtois inféodés aux milieux agricoles sont en déclin.

Bouvreuil pivoine

Pyrrhula pyrrhula

DD



Connu en France uniquement des montagnes et de quelques massifs forestiers au milieu du XIX^e siècle, le bouvreuil pivoine

Photographies des encarts : Marouette poussin © François LELIÈVRE, Tichodrome échelette © Aurélia CHEMINANT, Busard Saint-Martin © Jérôme CURIE, Vanneau huppé © Catherine HUBERT et François GREMILLARD, Serin cini © Gretl NARDIN, Bihoreau gris © Roger SOUDAGNE, Chardonneret élégant © Jacques DUBOIS, Bruant jaune © Florentin HAVET, Hirondelle de fenêtre © Samuel MAAS, Alouette des champs © Laurent DEFORÊT, Bouvreuil pivoine © Claude NARDIN

Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

Annexes

Utiliser n'importe lequel des critères A à E	En danger critique (CR)	En danger (EN)	Vulnérable (VU)
A. Réduction de la population mesurée sur la plus longue des deux durées : 10 ans ou 3 générations			
A1	≥ 90%	≥ 70%	≥ 50%
A2, A3 et A4	≥ 80%	≥ 50%	≥ 30%
<p>A1 Réduction de la taille de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction sont clairement réversibles ET comprises ET ont cessé.</p> <p>A2 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée, dans le passé, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p> <p>A3 Réduction de la population prévue ou supposée dans le futur (sur un maximum de 100 ans).</p> <p>A4 Réduction de la population constatée, estimée, déduite ou supposée (sur un maximum de 100 ans), sur une période de temps devant inclure à la fois le passé et l'avenir, lorsque les causes de la réduction n'ont peut-être pas cessé OU ne sont peut-être pas comprises OU ne sont peut-être pas réversibles.</p>		<p>(a) l'observation directe (sauf A3)</p> <p>(b) un indice d'abondance adapté au taxon</p> <p>(c) la réduction de la zone d'occupation (AOO), de la zone d'occurrence (EOO), et/ou de la qualité de l'habitat</p> <p>(d) les niveaux d'exploitation réels ou potentiels</p> <p>(e) les effets de taxons introduits, de l'hybridation, d'agents pathogènes, de substances polluantes, d'espèces concurrentes ou parasites</p>	
B. Répartition géographique			
B1 Zone d'occurrence (EOO)	< 100 km ²	< 5 000 km ²	< 20 000 km ²
B2 Zone d'occupation (AOO)	< 10 km ²	< 500 km ²	< 2 000 km ²
<i>ET remplir au moins deux des trois conditions a, b ou c suivantes :</i>			
(a) Sévèrement fragmentée OU nb de localités :	= 1	≤ 5	≤ 10
(b) Déclin continu de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) superficie, étendue et/ou qualité de l'habitat, (iv) nb de localités ou de sous-populations, (v) nb d'individus matures.			
(c) Fluctuations extrêmes de l'un des éléments suivants : (i) zone d'occurrence, (ii) zone d'occupation, (iii) nb de localités ou de sous-populations, (iv) nb d'individus matures			
C. Petite population et déclin			
Nombre d'individus matures	< 250	< 2 500	< 10 000
<i>ET remplir au moins un des sous-critères C1 ou C2 suivants :</i>			
C1 Un déclin continu estimé à au moins : (max. de 100 ans dans l'avenir)	25 % en 3 ans ou 1 génération	20 % en 5 ans ou 2 générations	10 % en 10 ans ou 3 générations
C2 Un déclin continu ET l'une des 3 conditions suivantes :			
(a) (i) Nb d'individus matures dans chaque sous-population :	< 50	< 250	< 1 000
(ii) % d'individus dans une sous-population égal à :	90 - 100 %	95 - 100 %	100 %
(b) Fluctuations extrêmes du nb d'individus matures			
D. Population très petite ou restreinte			
D1 Nombre d'individus matures OU	< 50	< 250	< 1 000
D2 Pour la catégorie VU uniquement : Zone d'occupation restreinte ou nb de localités limité et susceptibles d'être affectées à l'avenir par une menace vraisemblable pouvant très vite conduire le taxon vers EX ou CR.			En règle générale : AOO < 20 km ² ou nb de localités ≤ 5
E. Analyse quantitative sur 100 ans maximum			
Indiquant que la probabilité d'extinction dans la nature est :	≥ 50 % sur 10 ans ou 3 générations	≥ 20 % sur 20 ans ou 5 générations	≥ 10 % sur 100 ans

Grille de synthèse des critères de l'UICN pour évaluer l'apparence d'un taxon à l'une des catégories du groupe «menacé» de la Liste rouge (En danger critique, En danger et Vulnérable). D'après le *Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées*, UICN (2011).

Bibliographie

- ABEL J., BABSKI S.-P., BOUZENDORF F., BROCHET A.-L. (2015). Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs menacés en Bourgogne. Étude et Protection des Oiseaux en Bourgogne, LPO Côte-d'Or : 16 p.
- ABERG J., JANSSON G., SWENSON J.-E & ANGELSTAM P. (1995). The effect of matrix on the occurrence of hazel grouse (*Bonasa bonasia*) in isolated habitat fragments. *Oecologia*, 103 : 265-269.
- BANNWARTH C., MAAS S. & PETITJEAN G. (2015). Programme régional de conservation des espèces en faveur de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) - Année 2014. DREAL Bourgogne Franche-Comté, Région Bourgogne Franche-Comté, Conseil Départemental du Jura, Communauté d'Agglomération du Grand Dole, Fondation Léa Nature, Fondation Nature et Découvertes, Besançon : 16 p.
- BARNAGAUD J.-Y. & ROUX D. (2015). La Caille des blés, in Issa N & Muller Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France Métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.
- BECEL C. & DÉFORÊT T. (*in prep.*). Bouvreuil pivoine, in LPO Franche-Comté (*in prep.*), Oiseaux de Franche-Comté – Répartition, tendances et évolution. Biotope, Mèze.
- BIRDLIFE (2015). European Red List of Birds [en ligne]. Disponible sur < <http://www.birdlife.org> > (consulté en 2015)
- BRO E., CROSNIER A., REITZ F. & LANDRY P. (2012). La situation de la perdrix grise en France. État des lieux en 2008. *Faune Sauvage*, 295 : 19-24.
- CROUZIER P., CROUZIER M. & FRÉGAT C. (2014). Un dortoir de plus de 800 Grands Corbeaux *Corvus corax* dans l'Ain pendant l'hiver 2012-2013. *Ornithos*, 21-1 : 38-41
- DEHONDT F. (*in prep.*). Alouette des champs, in LPO Franche-Comté (*in prep.*), Oiseaux de Franche-Comté – Répartition, tendances et évolution. Biotope, Mèze.
- GATEFAIT J.-M. & MICHELAT D. (*in prep.*). Hirondelle de fenêtre, in LPO Franche-Comté, collectif (*in prep.*), Les oiseaux de Franche-Comté. Répartition, tendances et évolution. Biotope, Mèze, 480 p.
- GIROUD M. (2006). La Nette rousse en Franche-Comté. Évolution du statut et note sur le parasitisme. *Falco*, 37 : 37-52
- GIROUD M. (*in prep.*). Serin cini, in LPO Franche-Comté, collectif (*in prep.*), Les oiseaux de Franche-Comté. Répartition, tendances et évolution. Biotope, Mèze, 480 p.
- GIROUD M. (*in prep.*). Chardonneret élégant, in LPO Franche-Comté, collectif (*in prep.*), Les oiseaux de Franche-Comté. Répartition, tendances et évolution. Biotope, Mèze, 480 p.
- GIROUD I., PAUL J.-P., MAAS S., GIROUD M., COEURDASSIER M., CRETIN J.-Y., MICHELAT D., LOUITON F., DÉPRAZ A., CASTAING N., CAVROIS A., DUFAY L. & COLAS H. (2012). Vers une nouvelle Liste rouge des Oiseaux Nicheurs de Franche-Comté. Proposition d'actualisation selon la méthode UICN - document de travail. LPO Franche-Comté. DREAL Bourgogne Franche-Comté, Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté & Union européenne, Besançon, 16 p.
- GNFC (1984). - Atlas des oiseaux nicheurs de Franche-Comté. Groupe Naturaliste de Franche-Comté, Besançon, 161 p.
- GOJ (1993). Atlas des oiseaux nicheurs du Jura. Groupe Ornithologique du Jura, Lons-le-Saunier : 430 p.
- GUYOMARC'H J.-C. (1992). Structure, fonctionnement et microévolution des populations de Caille des blés (*Coturnix coturnix*) dans le Paléarctique occidental. *Gibier faune sauvage*, 9 : 387-401
- HENRIOUX P. (2017). Étude d'une population de Chouette de Tengmalm *Aegolius funereus* dans l'Ouest du Jura suisse. Résultats 2016. Groupe d'étude sur les rapaces nocturnes de l'Ouest vaudois, Payerne, 5 p.
- ISSA N. (2015). Le Petit Gravelot, in Issa N & Muller Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France Métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.
- JOVENIAUX A. & CHEVILLARD S. (2011). Site Natura 2000 « Forêt du Massacre » FR4301320. Étude ornithologique. EPA, Parc naturel régional du Haut-Jura, Lons-le-Saunier, 76 p.
- KELLER V., GERBER A., SCHMID H., VOLET B., ZBINDEN N. (2010). Liste rouge oiseaux nicheurs. Espèces menacées en Suisse, état 2010. Office fédéral de l'environnement, Berne, et Station ornithologique suisse, Sempach. L'environnement pratique n° 1019. 53 p.
- LANGLADE J., GIROUD M., LOUITON F., GATEFAIT J.-M. et MAAS S. (2015). Enquête Ardéidés nicheurs 2014 – Bilan en Franche-Comté. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté & Conseil régional de Franche-Comté : 31 p.
- LAPPRAND C. (2012). Le protocole STOC-EPS en Franche-Comté : Bilan de 10 années de suivi et perspectives. Université de Franche-Comté, LPO Franche-Comté, Besançon, 36 p.
- LEDUCQ-GIROUD I & MAAS S. (2014). Suivi Temporel des Oiseaux Communs en Franche-Comté – Bilans 2013 du programme STOC-EPS (12ème année) et du suivi STOC forcé Zones Humides. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté, Région et Union européenne : 48 p.
- LONCHAMPT F. & MICHELAT D. (2016). La nidification de l'hirondelle de rivage dans les environs de Pontarlier. LPO Franche-Comté, Besançon, 12 p.
- LOUITON F. & MAAS S. (2015). Enquête Guépier d'Europe 2015 - Bilan en Franche-Comté. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté & Conseil régional de Franche-Comté, Besançon, 12 p.
- LPO Franche-Comté, collectif (2012). Fiches espèces Liste rouge Franche-Comté [en ligne]. Disponible sur : < http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20144 > (consulté le 26/04/2017).
- LPO Franche-Comté, collectif (*in prep.*). Les oiseaux de Franche-Comté. Répartition, tendances et conservation. Biotope, Mèze, 480 p.
- MAAS S. (2015). Transects Rapaces et Corvidés de Franche-Comté, bilan du suivi 2013-2014. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté & Conseil régional de Franche-Comté : 25 p.
- MAAS S. (2016). Bilan 2015 du comptage Wetlands International en Franche-Comté. LPO Franche-Comté, DREAL Bourgogne-Franche-Comté & Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté : 33p
- MAAS S. & MORIN C. (2014). Bilan 2014, enquête Rôle des genêts et données Marouettes. LPO Franche-Comté : 9 p.
- MAAS S., MORIN C. & GRUSONT. (2014). Enquête Hirondelle de fenêtre 2013 - Bilan en Franche-Comté. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté, Conseil Régional et Union européenne, Besançon, 20 p.
- MAAS S. & PAUL J.-P. (2013). Enquête Hirondelle de rivage 2012. Bilan en Franche-Comté. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté, Conseil Régional & Union européenne, Besançon, 14 p.
- MAUMARY L., VALLOTON L. & KNAUS P. (2007). Les oiseaux de Suisse. Station ornithologique suisse, Sempach, et Nos Oiseaux, Montmollin, 848 p.
- MAYOT P. & CROSNIER A. (2012). Le Faisan commun en France : statut de l'espèce en 2008. *Faune Sauvage*, 295 : 29-32.

■ Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté

- MICHELAT D. (2014). À propos de l'Aigle pomarin. Obsnatu le bulletin n°32, LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté, Région Franche-Comté & Union européenne : 31 p.
- MICHELAT D. (2014). Les oiseaux allochtones nicheurs en 2014 en Franche-Comté. LPO Franche-Comté, DREAL, Région : 16 p.
- MICHELAT D. (*in prep.*). Marouette poussin, in LPO Franche-Comté, collectif (*in prep.*), Les oiseaux de Franche-Comté – Répartition, tendances et évolution. Biotop, Mèze, 480 p.
- MICHELAT D. (*in prep.*). Tichodrome échelette, in LPO Franche-Comté (*in prep.*), Les oiseaux de Franche-Comté – Répartition, tendances et évolution. Biotop, Mèze, 480 p.
- MICHELAT D. & GAUTHIER-CLERC M. (2016). La Chevêchette d'Europe dans le Jura franc-comtois : évolution de la répartition. Ornithos, 23 : 28-43.
- MICHELAT D., VIONNET G. & GIRAUDOUX P. (2015). Impact des pratiques agricoles sur les communautés d'oiseaux. Nos Oiseaux, 62 : 67-90.
- MONNERET R.-J. & le GROUPE PÈLERIN JURA, 2013. - Prospection des oiseaux rupestres et des corniches calcaires : Doubs, Haute-Saône, Jura, Ain. Bilan 2013. Fonds de Sauvegarde de la Faune et de la Flore Jurassienne, Conseil régional de Franche-Comté, Conseil départemental du Jura, Groupe Pèlerin Jura, Arlay, 12 p.
- MONCORGÉ S. & GISBERT M. (2016). Plan d'actions en faveur des tourbières de Franche-Comté 2016-2025, Tome 1: Etat des lieux. Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne – Franche-Comté. 142 p.
- MULLER Y. (2015). La Chouette de Tengmalm, in Issa N & Muller Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France Métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.
- OGERIEN (1865). Histoire Naturelle du Jura et des départements voisins, Vol. 3 : Zoologie Vivante. Forgotten Books : 598 p.
- OLIGOSO (2015). Le Grand Corbeau, in Issa N & Muller Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France Métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.
- ONCFS (2012). Le réseau d'observation de la faune sauvage en Franche-Comté [en ligne]. Disponible sur < <http://www.oncfs.gouv.fr> > (consulté le 26/04/2018)
- ONCFS (2015). La perdrix rouge [en ligne]. Disponible sur < <http://www.oncfs.gouv.fr> > (consulté le 26/04/2018).
- PAUL J.-P. (2008). Liste rouge des Mammifères (hors Chiroptères), Oiseaux, Reptiles et Amphibiens de Franche-Comté - Document de travail. LPO Franche-Comté. 19 p.
- PAUL J.-P. (2012). Anatidés et Limicoles nicheurs en Franche-Comté. Note de synthèse 2010-2011. LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté, Union européenne (FEDER) & Région Franche-Comté : 21p.
- PAUL J.-P. (2013). L'Engoulevent d'Europe en Franche-Comté - Enquête 2012 et estimation des effectifs (période 2003-2012). LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté, Conseil Régional & Union Européenne, Besançon, 5 p.
- PAUL J.-P. (2015). Rassemblement d'œdicnèmes criards en automne. Obsnatu le bulletin n°32, LPO Franche-Comté, DREAL Franche-Comté, Région Franche-Comté & Union européenne : 21 p.
- PAUL J.-P. (*in prep.*). Busard Saint-Martin, in LPO Franche-Comté, collectif (*in prep.*), Les oiseaux de Franche-Comté. Répartition, tendances et évolution. Biotop, Mèze, 480 p.
- PAUL J.-P. (*in prep.*). Harle bièvre, in LPO Franche-Comté, collectif (*in prep.*), Les oiseaux de Franche-Comté. Répartition, tendances et évolution. Biotop, Mèze, 480 p.
- PAUL J.-P. & GRAUB S. (2007). Le Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* en Franche-Comté, Historique et statut récent (1965-2005). Falco, 38 : 3-22
- POIRSON C. (*in prep.*). Butor étoilé, in LPO Franche-Comté (*in prep.*), Oiseaux de Franche-Comté – Répartition, tendances et évolution. Biotop, Mèze.
- PONCE-BOUTIN F., CROSNIER A. & REITZ F. (2012). La situation de la perdrix rouge en France - État des lieux en 2008. Faune Sauvage, 295 : 25-28.
- SATTLERT., KELLER V., KNAUX P., SCMIDT H. & VOLET B. (2015). État de l'avifaune en Suisse. Rapport 2015. Station ornithologique suisse, Sempach, 35 p.
- SÉNÉCHAL C. (*in prep.*). Bruant jaune, in LPO Franche-Comté, collectif (*in prep.*), Les oiseaux de Franche-Comté. Répartition, tendances et évolution. Biotop, Mèze, 480 p.
- SIBLET J.-P. (2015). La Sterne Pierregarin, in Issa N & Muller Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France Métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris.
- SPINNLER F. (2011). Le cincle plongeur en Franche-Comté : actualisation des connaissances. Mémoire de stage d'étude et de recherche, première année master sciences, techniques, santé parcours écosystèmes et environnement, Université de Franche-Comté, Besançon, 18 p.
- TISSOT B., MAZUEZ C., CLAUDE J. & GENS H. (2015). Plan de gestion 2016-2025 de la Réserve Naturelle du Lac de Remoray. Les amis de la réserve naturelle du lac de Remoray, Labergement-Sainte-Marie, 148 p.
- UICN (2001). Catégories et critères de l'UICN pour la liste rouge : version 3.1 [en ligne]. Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN Gland (Suisse) et Cambridge (Royaume-Uni). Disponible sur < <http://www.uicn.fr> > (consulté le 6/08/2014).
- UICN (2003). Lignes directrices pour l'application, au niveau régional, des critères de l'UICN pour la Liste rouge [en ligne]. Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN. UICN Gland (Suisse) et Cambridge (Royaume-Uni). Disponible sur < <http://www.uicn.fr> > (consulté le 6/08/2014).
- UICN (2011). Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées. Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration [en ligne]. Disponible sur < <http://www.uicn.fr> > (consulté le 6/08/2014).
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2016). La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux de France métropolitaine. Paris, France : 31 p.
- VAUTHIER R. (*in prep.*). Vanneau huppé, in LPO Franche-Comté, collectif (*in prep.*), Les oiseaux de Franche-Comté. Répartition, tendances et évolution. Biotop, Mèze, 480 p.

Liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté



« La liste rouge des oiseaux nicheurs de Franche-Comté dresse un bilan du degré de menaces pesant sur les oiseaux à l'échelle du territoire »

« 41,4 % des taxons sont menacés de disparition en Franche-Comté »

« Ce sont les zones humides qui concentrent le plus d'espèces menacées »

« 36 % des espèces menacées en Franche-Comté le sont également au niveau national »

« Chaque espèce ou sous-espèce peut être classée dans l'une des huit catégories de la liste rouge en fonction de son risque de disparition en Franche-Comté »

« 31 espèces d'oiseaux sont en danger critique d'extinction »



Parution : mai 2018